



Communiqué de presse 29/10/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Evitons des mesures plus restrictives en misant sur le respect des gestes barrières et la vaccination

La 4^e vague se répand : les contaminations et les hospitalisations repartent à la hausse en Région de Bruxelles-Capitale. La Commission communautaire commune (Cocom) rappelle aux Bruxellois.es qu'il est primordial de respecter les gestes barrières et, pour celles et ceux qui ne le sont pas encore, de se faire vacciner afin d'éviter la saturation des hôpitaux.

La Région de Bruxelles-Capitale enregistre une augmentation 30% à 40% de cas positifs et de 37% d'hospitalisations par rapport à la semaine passée. L'augmentation de patients Covid dans les unités de soins intensifs reste encore sous contrôle bien que l'on s'attend à une hausse dans les semaines à venir.

Le maintien des mesures sanitaires en Région bruxelloise a permis de contenir l'augmentation des contaminations qui restent cependant plus élevées que dans les deux autres Régions. L'augmentation est néanmoins plus marquée dans les zones où les mesures ont été assouplies. La décision prise par la Région bruxelloise visait à limiter l'aggravation de la situation épidémiologique et tenait compte du plus faible taux de vaccination.

Continuons à nous protéger en nous faisant vacciner

Ces derniers jours, un plus grand nombre de personnes vaccinées sont testées positives au virus, particulièrement celles âgées de 65 ans et plus. Ceci s'explique par le degré de protection des vaccins qui assurent une bonne protection contre le virus mais ne protègent pas complètement. Ils protègent à plus de 70% contre les contaminations (50% pour le vaccin contre la grippe) et à plus de 90% contre les formes graves de la maladie. Ils limitent surtout le risque d'être hospitalisé de 70%.

La vaccination reste le meilleur rempart contre la maladie. L'immunité après vaccination est décroissante et varie d'une personne à l'autre. Elle diminue plus rapidement chez les personnes de 65 ans et plus et chez les personnes immunodéprimées. Nous recommandons vivement à ces personnes de se faire vacciner dès réception de leur invitation (lettre, email ou sms) en prenant rendez-vous via [Bru-Vax](#) ou en appelant le Call-Center au 02/214.19.19. Les délais à respecter sont de :

- 4 mois au moins après une 2^e dose de vaccin AstraZeneca ou une dose unique de vaccin Johnson&Johnson,
- 6 mois au moins après une 2^e dose de vaccin Pfizer ou Moderna,
- 4 semaines pour les personnes immunodéprimées.

La dose de rappel sera toujours effectuée avec un vaccin à ARNm, Moderna ou Pfizer, quel que soit le vaccin reçu précédemment. Les différents lieux de vaccination et les types de vaccins administrés sont disponibles sur [coronavirus.brussels](#).

Restons particulièrement prudents à la veille de l'hiver

La vaccination reste notre meilleur allié dans la gestion de la crise sanitaire car elle réduit de 45% la transmissibilité du virus. Le respect des gestes barrières permet aussi de contenir drastiquement les contaminations, particulièrement à l'égard des personnes vulnérables. Rappelons les règles de base pour se protéger les uns les autres :

- **Faites-vous vacciner** et répondez à l'invitation pour la dose de rappel. Les données nationales et internationales confirment que le vaccin reste la meilleure défense contre le coronavirus.
- Si vous vous sentez malade : restez chez vous, n'allez pas au travail ou à l'école, ne retrouvez pas vos amis. **Faites-vous tester.**

- Si votre test est positif ou si vous avez un contact à haut risque : **respectez les mesures d'isolement ou de quarantaine**.
- **Aérez** les pièces de vie et vérifiez la qualité de l'air à l'aide d'un détecteur de CO₂ (obligatoire dans la restauration, les lieux de fête, les salles de fitness, etc.).
- **Évaluez votre propre profil de risque** : avez-vous 65+ et/ou souffrez-vous de problèmes de santé ou de problèmes d'immunité ? Limitez vos contacts, gardez vos distances, portez un masque en société si vous ne pouvez pas garder une distance de 1,5 m.

Enfin, en matière de contrôle du Covid Safe Ticket entré en vigueur en Région bruxelloise le 15 octobre 2021, le Conseil régional de sécurité (Cores) a décidé ce 28 octobre de passer de la phase de sensibilisation à celle de sanction. Les contrôles aléatoires avec amendes à la clé commenceront au cours du week-end et au plus tard le lundi 1er novembre, sur l'ensemble du territoire régional.

La situation épidémiologique et vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

Situation épidémiologique : augmentation des contaminations chez les jeunes

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants) **augmente** : il atteint maintenant le taux de 695 le 29/10, contre 514 le 22/10. Les contaminations sont plus nombreuses dans les catégories d'âge les plus jeunes.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **augmente** en passant à 8,8% le 29/10, contre 7,6% le 22/10.

La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) augmente et **reste au-dessus du seuil de 1** à 1,16 le 29/10. Les contaminations sont plus nombreuses dans les catégories d'âges les plus jeunes, notamment chez les Bruxellois.es entre 10 et 19 ans.

Admissions en hôpital et dans les unités de soins intensifs en hausse

Le nombre d'**hospitalisations** **augmente**. Ce 28/10, 282 personnes ont été hospitalisées en Région bruxelloise, contre 229 le 22/10. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **suit la même tendance** : il est de 60 le 28/10, contre 60 le 22/10. Au cours des prochaines semaines, la phase 1A devra être activée dans les hôpitaux. Cela signifie que 25% de la capacité des soins intensifs devra être dédiée aux patients atteints du Covid, avec une possibilité de transferts et une coopération entre hôpitaux du pays.

On déplore 25 personnes décédées cette semaine en Région bruxelloise.

Situation vaccinale au 28/10 : 70% des Bruxellois.es de 18 ans et plus ont reçu une 1^{re} dose

À partir de ce jour, la vaccination en Région bruxelloise sera réservée aux Bruxellois.es.

Les **taux de vaccination** enregistrés en Région de Bruxelles-Capitale atteignent pour les personnes de 18 ans et plus **70%** en première dose et **68%** en deuxième dose. La couverture vaccinale atteint **83%** en première dose et **82%** en deuxième dose pour les personnes de plus de 65 ans plus vulnérables. La couverture vaccinale atteint **77%** en première dose et **76%** en deuxième dose pour les personnes de 45 à 64 ans. Le taux de vaccination des plus jeunes de 18 à 44 ans atteint **62%** en première dose et **57%** en deuxième dose. Dans le groupe d'âge le plus jeune, celui des 12-17 ans, la couverture vaccinale est de **40%** en première dose et de **34%** en seconde dose.

Nombre de vaccins administrés en Région de Bruxelles-Capitale



Plus de **1.465.264 vaccins** ont été administrés, dont plus de 791.231 pour les premières doses et plus de 674.033 pour les deuxièmes doses.



Dans les **centres de vaccination bruxellois**, plus de 608.217 doses de vaccins ont été administrées pour les premières doses et plus de 553.885 pour les deuxièmes doses.



Les **équipes mobiles, les médecins généralistes et les antennes locales de vaccination** ont déjà administré 183.014 premières doses de vaccins et 114.887 deuxièmes doses.

Toutes les possibilités de vaccination sont disponibles sur le site coronavirus.brussels

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Contacts Presse :

Cabinet du Ministre Alain Maron : Simon Vandamme - svandamme@gov.brussels – 0479 66 03 23

Services du Collège réuni de la Commission communautaire commune : Fatima Boudjaoui - fboudjaoui@ccc.brussels – 0499 08 54 46 |

Anna Mellone - amellone@ccc.brussels - 0474 39 17 70